

Direction des Études et du Pilotage des Formations

Campus du Moufia

15 avenue René Cassin

CS 92003

97744 Saint-Denis Cedex 9

0262 93 80 91

scolarite-generale@univ-reunion.fr

Cadre réservé à l'administration

Fait le :

Liste n° :

Montant remboursé :

Ce formulaire ne concerne que les étudiants de l'INSPE.

N° étudiant de l'Université de la Réunion :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse électronique :

Diplôme préparé :

Paiement en 3 fois : Non Oui Date du premier paiement :

Motif de la demande de remboursement :

Boursier de l'enseignement supérieur – **date limite 12 mars 2024 – joindre la notification de bourse du CROUS**

Exonération d'inscription par le Président de l'Université – **date limite 12 mars 2024 – joindre le mail validant l'exonération**

Inscription dans un autre établissement – **date limite 10 novembre 2023 – joindre le certificat de scolarité du nouvel établissement**

Autre (précisez) : – **joindre le(s) document(s) justificatif(s)**

Pièces à joindre en complément des pièces indiquées ci-dessous :

- Relevé des Droits Universitaires (document à télécharger sur <https://monbureau.univ-reunion.fr/>).

- RIB définitif et non provisoire au format IBAN

Pour information, le remboursement ne se fera que lorsque la dernière échéance aura été prélevée.

En cas d'annulation d'inscription, 23€ de frais de dossier ne seront pas remboursés.

Pour le remboursement de la CVEC, connectez-vous sur le site suivant :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

A remplir obligatoirement si le RIB est au nom d'une tierce personne

Je demande que le versement soit effectué sur le compte de la personne ci-dessous désignée (RIB – joint) et je vous décharge de toute responsabilité.

Nom et prénom de la personne titulaire du compte :

.....

Signature de la personne titulaire du compte :

Signature obligatoire de l'étudiant :

Fait le :

Signature :